

Les représentants de proximité : RPX

Ces nouveaux représentants seront au service de l'amélioration des conditions de travail, du traitement de sujets relatifs à la vie quotidienne et du CSSCT ! Ils n'auront plus comme les délégués du personnel (DP) ce rôle d'arbitre entre la hiérarchie et les règles sociales qui doivent être appliquées en entreprise.

En Ile de France ils seront au nombre de 6 représentants titulaires et de 6 représentants suppléants. Il est par délégation du CSE l'interlocuteur d'un responsable direct ou regroupement de responsables (RP de plusieurs établissements). La CFDT a obtenu que les RPX soient élus, et que les règles de la représentativité leur soient appliquées.

Liste des binômes RPX					
GUILLEMET	Jérôme	St Ouen L'Aumone	BARBIER	Laurent	Argenteuil
DOMINGOS	Eugenio	Chilly Mazarin	LESNE	Christophe	Lisses
LEPOIRE	Guy	Nanterre	JADAN	Abdelkader	Le Plessis robinson
COMPAIN	Mathieu	Roissy En Brie	LHERITIER	Patricia	ST Thibault
NGUYEN	Michel	Neuilly Plaisance	BRAVO	Anthony	Neuilly Plaisance



Le Comité Social Economique : CSE

Titulaires Employés CSE			Suppléants Employés CSE		
DEHENRY	Jean Michel	ST Thibault	VANTOMME	Jean Luc	Vaux Le Pénil
FELLETIN	Karine	Neuilly Plaisance	BRINGART	Claudine	Vaux Le Pénil
ESQUIAGOLA	Marco	Roissy En Brie	YUNUS	Sally	Roissy En Brie
LIONNE	Michèle	ST Thibault	LISIEUX	Aurélie	Nanteuil Les Meaux
MASTROJANNI	Philippe	Vitry Sur Seine	LEROY	Boris	Roissy En Brie
MEROSE	Lydia	Roissy En Brie	DEGUERGUE	Sandy	Vaux Le Pénil
DOMINGOS	Eugenio	Chilly Mazarin	JADELUS	Jean Philippe	Chilly Mazarin
LEPOIRE	Guy	Nanterre	BARBIER	Laurent	Argenteuil
MONFROY	Claude	Argenteuil	JADAN	Abdelkader	Le Plessis Robinson
GUILLEMET	Jérôme	ST Ouen L'Aumone	NGUYEN	Michel	Neuilly Plaisance
GUILLAUME	Eric	Bonneuil	BOUDAL	Gérard	Bonneuil
BOUKIR	Mahmoud	Nanteuil Les Meaux	ONSADAR	Paul	Roissy En Brie
DECHAUMONT	Daniel	ST Brice	MERBAH	Mustapha	ST Thibault
DIAWARA	Mamadou	Le Plessis Robinson	CABRIOLLE	Edouard	Vitry Sur Seine
TOURE	Abdoul	Neuilly Plaisance	BRAVO	Anthony	Neuilly Plaisance
Titulaire Maîtrises CSE			Suppléante Maîtrises CSE		
MERABTENE	Mikaël	Argenteuil	UNLAND	Carole	Nanterre

Le Vote électronique

Le scrutin sera sous forme électronique et sera organisé sur chaque centre avec un espace dédié au vote. Vous pourrez aussi voter d'un terminal externe, votre domicile par exemple. Le matériel vous sera remis contre signature, il contiendra les modalités du vote mais aussi vos codes personnels. Par accord, le temps passé pour voter vous sera rémunéré à hauteur de 15 minutes. La CFDT reste à votre disposition pour vous aider dans son fonctionnement !

VOTER POUR NOUS, C'EST VOTER POUR VOUS !



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Le journal des

MÉDIAPOSTIERS

d'Ile-de-France

SPÉCIAL ÉLECTIONS
DU 23 AU 29 JANVIER 2019

ÉLECTIONS
MEDIAPOST
du mercredi 23 au mardi 29
JANVIER

VOTEZ
CFDT

Donnez de la force à vos idées :
VOTEZ CFDT!

Les prochaines élections professionnelles à MEDIAPOST vont élire vos représentants et déterminer la représentativité de chacune des organisations syndicales. Le poids de chaque syndicat dans le futur dialogue social de l'entreprise sera fonction du résultat obtenu sur le territoire lors de ces élections aux Comités Sociaux Economiques (CSE). Le premier tour CSE fixera la représentativité pour quatre ans !

Notre syndicalisme de propositions, de négociations et de résultats doit, en effet, pouvoir s'appuyer sur un rapport de force dont la représentativité est un élément clé. Pour être efficaces et pour pouvoir valider un accord, depuis le 1er mai 2018 (loi travail de 2016 renforcée par les ordonnances de 2017), nous avons besoin que 50% des votants nous accordent leurs suffrages. Rappelons que les nouvelles règles de représentativité accordent un droit d'opposition aux «opposants» s'ils représentent au moins 50 % des voix. Or, durant ces quatre dernières années, chaque fois que la CFDT s'est engagée, qu'elle a signé un accord (salarial (NAO), égalité professionnelle, handicap, formation, télétravail, qualité de vie au travail...) jamais les non signataires n'ont osé faire valoir leur droit d'opposition ! C'est bien la preuve que ces accords n'étaient pas si mauvais ! C'est aussi la démonstration que les postures de dénonciation systématique qui refusent de regarder la réalité en face n'aboutissent à rien. Pire, elle laisse le champ libre à MEDIAPOST

pour dérouler sa politique sociale minimaliste et sans contrepartie pour les Médiapostiers.

La CFDT a choisi l'anticipation à l'immobilisme mortifère pour MEDIAPOST et pour les Médiapostiers. Parler vrai, dire la vérité même si elle est difficile à entendre, ce n'est pas forcément très électoraliste mais nous donne une crédibilité, permettant d'être une force de propositions permanente, reconnue et... redoutée. Oui, la CFDT s'engage, mais jamais à la légère et toujours pour transformer une situation donnée par une négociation qui permet de vraies avancées sociales. Dans la

recherche du compromis nécessaire, nous savons aussi «montrer nos muscles» pour nous faire entendre car, à chaque fois, nous veillons à consolider les acquis précédents et à maintenir une dynamique de progrès social.

Partir du réel, être connecté aux réalités économiques et sociales d'une entreprise en pleine mutation (le marché de l'IP, les métiers à Mediapost...) nous engage d'autant plus que nous sommes la première organisation syndicale. Avec les Médiapostiers, notre syndicalisme de proximité saura, dans les quatre ans qui viennent, répondre présent face aux défis et aux transformations afin que personne ne reste seul face aux décisions patronales.

En votant CFDT, du 23 au 29 janvier prochain, vous renforcerez un syndicalisme porteur de valeurs, un syndicalisme cohérent (qui ne se contente pas de slogans) et qui est le seul à vous proposer un véritable projet d'avenir !



**PRIME-
PANIER, TICKETS
RESTAURANTS :**

Sous couvert d'une jurisprudence la direction de Mediapost et son DRH ont supprimé les tickets restaurants. La CFDT le conteste ! La CFDT veut négocier un accord permettant à tous les salariés de bénéficier d'une compensation restauration, quel que soit son métier, son grade, avec une possibilité de se restaurer. Dans les centres isolés, sans restauration collective (RIE) les tickets restaurants doivent être maintenus et revalorisés ! Pour les distributeurs, l'entreprise doit très rapidement ouvrir des négociations pour construire un accord permettant de proposer une prime-panier au prorata des temps de distribution, mais aussi le maintien des tickets restaurants pour les maîtrises et cadres. Cet accord devra également intégrer toutes les difficultés de la distribution, le stockage des IP, les points relais, le stationnement, les pauses réglementaires et même très personnelles (« pause-café »)... Les sujets sont nombreux et Mediapost doit y répondre !

**Les
salaires et la
rémunération :**

La CFDT revendique que les NAO (négociations obligatoires et annuelles) se fassent en début d'année avec de réelles augmentations de salaire. Mediapost, en les appliquant en juin joue sur le lissage et négocie donc des accords très minimalistes ! La CFDT avec votre soutien, agira pour des négociations en début d'année pour appliquer à la fois les augmentations du SMIC revalorisées en janvier, mais aussi pour une réelle reconnaissance de vos salaires avec des augmentations significatives ! La prime de 300€ versée en janvier n'est qu'une partie de l'effort que doit consentir Mediapost dans les négociations. La direction doit aussi intégrer les augmentations liées à l'intéressement, la participation aux bénéfices qui seront exemptées de taxes ! Si c'est avantageux pour l'entreprise cela doit l'être aussi pour les salariés ! Ensemble, revendiquons de réelles augmentations de salaire ... Ensemble revendiquons un treizième mois !!!

**LE
TÉLÉTRAVAIL, LE HANDICAP, LA
MOBILITÉ, LA MÉCA :**

La CFDT revendique que nos accords d'entreprise soient adaptés aux nouvelles règles sociales en vigueur. Plusieurs lois permettent de revaloriser nos accords, et l'entreprise doit l'entendre ! Le télé travail, après le passage des ordonnances travail, doit être revu, car il ne correspond plus à la réalité et aux besoins en termes de prises en charge, coût, ou organisation du travail... L'entreprise doit revoir sa frilosité sur le sujet car les demandes sont fortes ! Sur le handicap, cet accord doit être plus destiné à aider les salariés à se réadapter au travail, et non le contraire ! Nous voulons aussi négocier plus de mobilité au sein du Groupe La Poste car le transfert d'activité (UG) vers La Poste n'ouvre pas assez de places au reclassement ! L'accord mécanisation mérite aussi une évolution, les contraintes du quotidien ne répondent plus aux besoins et à l'encadrement de nos métiers !

**MA VOITURE,
MES IK :**

La CFDT souhaite pour la région Ile De France négocier un accord sur les déplacements ! Sur ce sujet, les annonces gouvernementales ne doivent pas rester lettre morte ! Nous voulons un accord PDE (Plan Déplacement en Entreprise) permettant de revaloriser les indemnités kilométriques, la prise en charge du surcoût assurance, de l'usure prématurée de nos véhicules contraints aux surcharges et déplacements fréquents lors de nos distributions. La prime annoncée d'un minimum de 20€ par mois doit trouver écho à Mediapost. Les distributeurs n'en peuvent plus de financer eux-mêmes le coût ou surcoût de déplacement et de transport pour effectuer leur distribution. Cet accord d'entreprise permettrait également d'encadrer les aides pour les réparations des véhicules. Ce n'est pas au CSE de co-financer les réparations. La CFDT veut que ce soit l'entreprise qui prenne en charge une partie des réparations, ou le finance autrement, par un prêt de véhicules adapté ! C'est aussi cela la responsabilité sociale d'une entreprise (RSE) !

**UN
DIALOGUE
SOCIAL RENOUVELÉ :**

Nous entrons dans l'ère de la mise en place du CSE et la CFDT souhaite que l'entreprise réponde aux revendications de ses salariés. La nouvelle instance de représentation devra trouver une vitesse de croisière permettant à chacune et chacun de s'intégrer pleinement à Mediapost. La CFDT appelle de tous ses vœux à un dialogue social constructif en phase avec les attentes des salariés. Les différents axes revendicatifs que nous portons ne sont que la transposition des nouvelles règles sociales. Ces règles sociales sont connues de tous, elles sont le fruit de négociations, d'accords nationaux, de lois. Les sujets sont vastes, mais ils sont incontournables ! Alors il est toujours souhaitable que par la négociation, ils puissent être appliqués, d'autant qu'ils doivent être largement majoritaires. La CFDT est prête à relever le défi ! Votre vote sera donc décisif pour faire **avancer l'ensemble des revendications portées...**



**Toute
l'équipe CFDT
vous présente ses
vœux pour la nouvelle
année 2019.
Nous espérons qu'elle
répondra à vos attentes,
et nous serons toujours
présents pour vous
accompagner.
Bonne Année 2019**